



Rapport d'activité 2023 - 2024

Table des matières

Rapport du Comité cantonal

Préambule	3
Rapport d'activité	10
Communication	11
Relations et échanges	15

Instances internes

Conférence des présidents	17
---------------------------	----

Associations professionnelles

AVEP1	19
AVEP2	21
Rythmique-Vaud	22
AVEENAC	24
AVEPS	26
ESV	29
AVESAC	31

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV	34
------------------------	----

Rapport du secrétariat général

35

Rapport d'activité du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise

Préambule

Entre juillet 2023 et mai 2024, la SPV n'a pas vécu autant de rencontres avec le DEF qu'espéré, malgré deux réunions relatives à l'école inclusive en juin 2023 et une avec les deux autres syndicats en février 2024. La SPV pense que des contacts réguliers peuvent faire avancer les dossiers. Certes, elle a rencontré à plusieurs reprises les services de la DGEO, mais elle reste persuadée que plusieurs séances avec le Chef de département sont primordiales pour le bon fonctionnement de l'école vaudoise. Les prochains dossiers ouverts devraient permettre des séances plus régulières, notamment celles qui seront organisées pour la maturité en 4 ans et ses incidences sur l'école obligatoire.

Malgré cette insuffisance, la SPV a multiplié les canaux de communication pour exprimer ses revendications ou rendre visibles les dossiers dans lesquels elle s'est investie, dont certains sont approfondis ci-dessous. L'ensemble de ses actions figurent dans sa revue pédagogique et syndicale (Majuscules).

Adhésion à l'USS

La SPV a déposé une demande d'adhésion à l'Union syndicale suisse suite à l'Assemblée des délégué·e·s du 8 juin 2023. En effet, le Comité cantonal a proposé que la SPV dépose une demande d'adhésion à l'Union syndicale suisse (USS) pour une entrée dans cette faîtière en 2024. Les délégué·e·s de la SPV ont largement accepté cette proposition qui permettra de renforcer son engagement syndical et de mieux intégrer la dimension fédérale à ses actions pour la défense des conditions de travail de ses membres.

En effet, durant plusieurs mois, des discussions entre les directions de la SPV et de l'USS ont permis de fixer les conditions d'une telle adhésion, qui a été soumise à son tour à l'Assemblée de l'USS du 1er décembre 2023. Cette démarche n'impliquera aucune augmentation sur des cotisations.

Quant à l'USS, elle regroupe des syndicats des secteurs privés et publics, comme UNIA, le Syndicat du personnel des transports (SEV), le SSP ou encore SYNDICOM, actif dans le secteur des médias et de la communication. Outre des contacts fréquents avec des syndicats du secteur public, la SPV a déjà des échanges réguliers avec des

organisations actives dans le secteur privé, notamment au sein du comité de l'Association des représentant·e·s du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP).

La SPV, première association cantonale à adhérer à l'USS, sera un « petit poucet » au sein de la plus grande fâtière syndicale suisse. Toutefois, avec un siège au sein de son comité et une représentation à l'Assemblée de l'USS, la SPV disposera d'un réel poids dans cette organisation. Celle-ci s'est déjà engagée dans plusieurs votations fédérales récentes comme l'introduction du congé paternité ou le référendum contre l'augmentation de l'âge AVS des femmes. Même si le personnel de l'État de Vaud dispose de sa propre législation concernant les conditions de travail ou de retraite, il est évident que ces dernières sont fortement influencées par les décisions du parlement fédéral en matière de droit du travail et de protection des travailleuses et travailleurs.

Le vendredi 1er décembre, l'Assemblée des délégué·e·s de l'Union syndicale suisse (USS) a accepté unanimement la demande d'adhésion de la SPV. Celle-ci rejoint ainsi la plus grande fâtière syndicale suisse, ce qui permettra de renforcer très significativement son engagement syndical.

La Société pédagogique vaudoise a souhaité s'investir dès son adhésion en participant activement à la votation fédérale pour une 13e rente AVS, qui a eu lieu en mars 2024. Elle l'avait déjà fait à travers la récolte de signatures pour cette initiative.

Majuscules

Un 150e numéro, cela valait bien une nouvelle maquette ! Après 30 ans et de multiples mises en page, la revue pédagogique et syndicale de la SPV s'est dotée d'une nouvelle parure.

En février 1994 était publié le premier numéro du Majuscules, le journal de la SPV. Une hypothèse permettant de comprendre les raisons de son titre : SPV, Majuscules, lettres de la Société pédagogique vaudoise. Dans tous les cas, le Comité cantonal a décidé de garder ce nom après 30 ans de publication de la revue pédagogique et syndicale SPV. Pour marquer le coup, il a demandé à son graphiste, Tassilo, de proposer une nouvelle maquette.

Sur le fond, on constate que les thématiques de 1994 sont sensiblement les mêmes que celles d'aujourd'hui : notamment si l'on en croit un article qui, déjà à l'époque, revendiquait une formation de qualité pour tous et demandait aux autorités de démontrer qu'elles considéraient la formation comme un investissement prioritaire pour l'avenir en y consacrant les ressources humaines et financières indispensables. Tous les numéros sont disponibles sur <https://spv-vd.ch/publications?themes%5B0%5D=Majuscules>

DAL – ex CADEV

Depuis plusieurs années, la SPV s'est saisie du dossier des commandes de fournitures. Depuis longtemps, elle fait des propositions à la DGEO ou à la DAL pour améliorer un système qui ne semble pas répondre aux besoins des dépositaires, des enseignant·e·s et des directions.

Lors des conférences des maître·ses du premier trimestre 2024, les collègues ont pu découvrir une nouvelle directive relative aux achats spécifiques au sein des établissements de la scolarité obligatoire. En substance, elle indique les exceptions permettant de déroger à la centralisation des achats, notamment ceux de la matière première pour des activités créatrices. La SPV a salué cette avancée dans un Majuscules précédent. Toutefois, les habituelles zones d'ombre et différentes interprétations apparaissent, comme le confirment les retours de collègues à la SPV suite aux conférences des maître·ses.

La question qui est revenue le plus souvent est la suivante : puis-je acheter un article où bon me semble même s'il est disponible à la DAL ? Selon la SPV et dans le respect de la directive, si l'on souhaite acheter de la feutrine, il faut se la procurer à la DAL. Par contre, si l'on a besoin de plusieurs articles dont certains ne sont pas à la DAL, il est possible d'acheter, à la marge, la feutrine avec les autres articles. La SPV est bien consciente qu'il n'est pas aisé de savoir si un article est à la DAL, notamment en raison du nom attribué à l'objet ou encore de son numéro d'article qui peut changer.

Il n'est pas non plus aisé de savoir s'il est disponible et dans quels délais. La SPV a interpellé à plusieurs reprises la DGEO à ce sujet : tant que les informations ne seront pas clairement communiquées, les enseignant·e·s iront acheter le matériel à l'extérieur.

Quant aux tickets numériques, le Roille gosse avait annoncé, dans le premier Majuscules de 2024, qu'ils étaient refusés. Peu après la publication du Majuscules de janvier, la rédaction de la revue apprenait que ces tickets seraient finalement acceptés. Les multiples interventions de la SPV ont donc été efficaces sur cet élément.

Maturité en quatre ans

Dans ce dossier, il n'y a eu que peu d'avancées durant l'année 23-24. La SPV avait pris position lors de l'AD SPV 2022 sur cette thématique. Pour rappel, avec le SSP et SUD, elle avait défendu une version 11+4 (onze années d'école obligatoire et quatre années pour l'école de la maturité).

En juin 2023, le DEF a annoncé avoir pris l'option, sans consultation auprès des associations professionnelles, d'une variante hybride :

10/11+4. Aucun détail n'avait été donné sur l'organisation du cycle secondaire, voire des incidences sur le 7-8P.

Ce n'est qu'en février 2024 que le DEF a présenté son agenda : d'ici 2032, les nouveaux gymnasiens pour la maturité devront entrer dans le nouveau système. Cependant aucune indication n'est disponible quant à l'organisation de ce changement. Une plateforme large (syndicats, directions, HEP, EPFL, UNIL, parents, ...) a été annoncée et la première rencontre est prévue en septembre 2024. Dans la presse, la SPV a regretté la décision unilatérale du choix hybride. Toutefois, le DEF a assuré que rien n'était figé. La SPV a également salué la volonté d'une approche globale et d'une remise à plat de la transition entre secondaire I et secondaire II.

Ecole à visée inclusive

L'année 2023 avait été marquée par l'enquête que la SPV avait conduite avec les deux autres syndicats. Il en était ressorti que les démarches pour obtenir de l'aide étaient de plus en plus compliquées et lourdes. Un manque de moyens et des refus d'aide durant les premières années de la scolarité prétéritaient la qualité de la formation. Les syndicats avaient revendiqué ainsi la tenue d'assises, un plan d'action cantonal, un changement de paradigme avec un dispositif basé sur la logique des besoins et non pas sur la gestion de la pénurie de moyens, ainsi que l'ouverture de négociations sur le temps de travail, notamment pour les titulaires de classe et les temps partiels.

Deux mois après les syndicats, le DEF avait présenté les résultats de son enquête. Il en ressortait que « l'école à visée inclusive obtient l'adhésion du terrain, mais sa mise en pratique via le Concept 360° doit être améliorée ¹ ». Quatre axes de travail avaient été annoncés : l'entrée dans la scolarité et l'encadrement des classes de 1re-2e année, un focus particulier sur les 9e-11e, le traitement des difficultés de comportement et le soutien aux professionnels. On retrouve donc peu ou prou les mêmes constats que ceux de l'enquête du terrain.

En juin 2023 avaient eu lieu deux séances sur cet objet. Enfin, une plateforme avec une rencontre officielle entre DEF et associations professionnelles pour parler « école » avait été mise sur pied. La SPV a été active lors des séances en défendant certains objets et en revendiquant des mesures.

Finalement, en août 2023, le DEF a communiqué certaines avancées pour la rentrée scolaire. La SPV avait fait le constat qu'elle avait été entendue et a salué les annonces du département. Toutefois, elle est

¹ Communiqué du 2 mai 2023, L'école à visée inclusive, les constats et les pistes de travail, DEF.

restée attentive à la mise en œuvre et aux effets des mesures concrètes prises.

Malgré ces mesures, cette thématique reste au centre des préoccupations du terrain. En effet, lorsque la SPV rencontre les établissements, l'école à visée inclusive demeure la thématique la plus abordée.

Rencontre dans les établissements

Après la sortie de la crise COVID-19, la Société pédagogique vaudoise s'est donné comme mission de rencontrer à nouveau les collègues dans les établissements scolaires vaudois. En effet, la période COVID-19 avait ralenti le rythme des rencontres sur le terrain. Ainsi, en 2023 c'est n'est pas moins de cinq établissements qui ont décidé d'organiser un moment d'échange avec la SPV. Selon les premiers retours, c'est autant bénéfique pour la SPV que pour les collègues qui mettent sur pied ces événements.

Deux éléments sont rappelés à chaque rencontre : le rôle de la conférence des maîtres et la finance dans le concept 360°. Ces éléments ont d'ailleurs été rappelés dans le Majuscules de mai 2024 : notamment le fait que la conférence des maîtres doit être (et non peut être) consultée sur les choix de l'utilisation des ressources. La SPV reste persuadée qu'une discussion relative à ces éléments permettrait une meilleure compréhension des options prises par les directions. De plus, elle a rappelé que la conférence des maîtres prend également position sur les projets pédagogiques de l'établissement. Elle pourrait même les élaborer...

Pour le concept 360°, la SPV rappelle qu'en sus de l'enveloppe pédagogique, un établissement peut se voir allouer des périodes complémentaires. Toute situation particulière à laquelle il est confronté peut faire l'objet d'une demande auprès de la direction générale, notamment pour les prestations pédagogiques particulières, individuelles ou collectives, par exemple pour un projet pédagogique, un appui individuel spécifique qui n'entre pas dans le champ d'autres prestations, etc.

Maître·sse·s semi-généralité

A l'annonce de la nouvelle formation pour le secondaire I (bachelor HEP pour quatre disciplines, puis master), la SPV avait rapidement réagi auprès du département pour exprimer ses inquiétudes : au lieu de créer une nouvelle formation, il valait mieux, selon elle, former les personnes déjà sur le terrain. C'est donc tout naturellement que la SPV a porté la voix des MSG des années 2000 qui avaient fait cinq ans de HEP (mais qui sont finalement colloqué·e·s dans une classe salariale inférieure aux maître·sse·s de disciplines académiques) pour

qu'ils·elles aient la possibilité de suivre un complément afin d'obtenir le titre délivré actuellement. La SPV a finalement trouvé des solutions pour une sortie honorable pour chacune des parties, avec la possibilité de faire une formation de 26 crédits.

Même si elle a reçu des remerciements, il n'en demeure pas moins que certain·e·s collègues ne se sentent pas reconnu·e·s, car ils·elles ne peuvent pas entrer dans cette formation (notamment les MSG-T ou les ancien·ne·s BFC1). La SPV continuera donc à proposer des solutions pour toutes et tous.

I-Best

Afin de mieux connaître les conditions de travail et le ressenti des personnels de l'éducation, le Réseau Éducation et Solidarité a mis en place, avec l'appui notamment de l'Internationale de l'Éducation, le Baromètre international de la santé et du bien-être du personnel de l'éducation (I-BEST). C'est une enquête en ligne disponible en diverses langues, renouvelée tous les deux ans, incluant une centaine de questions sur les conditions de travail, le ressenti professionnel et le bien-être, ainsi qu'un focus sur une thématique d'actualité. Elle est diffusée auprès des personnels de l'éducation par des partenaires locaux, comme la SPV, via des mails ou des posts ciblés sur des sites internet et des réseaux sociaux.

La première édition d'I-BEST a eu lieu au printemps 2021 dans 6 territoires à travers le monde :

8 000 enseignant·e·s originaires de la France, du Québec, de la Belgique francophone, du Maroc, de la Gambie et du Mexique y avaient participé.

La deuxième édition s'est déroulée entre février et juin 2023, et a concerné non seulement les enseignant·e·s, mais aussi les personnels de soutien à l'enseignement : direction, administration, animation... Cette fois, 26 281 personnels de l'éducation, issus de 11 territoires répartis sur 4 continents, ont répondu à l'enquête en ligne, dont 1 690 en Suisse (cantons de Genève et de Vaud).

Les personnels de l'éducation de certains territoires bénéficient de conditions plus favorables que d'autres, notamment en ce qui concerne l'environnement de travail ou l'équipement en outils numériques. Toutefois, les indicateurs de temps de travail, le manque de valorisation et de soutien, les déséquilibres avantages/inconvénients et vie professionnelle/vie privée ainsi que le niveau de violence au travail sont presque partout préoccupants.

En 2023, les indicateurs de qualité de vie et de santé des personnels de l'éducation sont très contrastés, attirant l'attention sur leur profond malaise dans certains territoires. La majorité d'entre elles·eux restent d'accord avec l'affirmation « si c'était à refaire, je choisirais de

nouveau mon métier », illustrant leur engagement et leur résilience malgré les nombreux défis.

Les personnels de l'éducation plébiscitent largement à travers le monde plus de formations, de perspectives d'évolution de carrières, de valorisation de leurs métiers ainsi qu'une meilleure prise en compte de leur santé : suivi par une médecine professionnelle et accès à des ressources de formation et de prévention autour de la santé et du bien-être.

Étant donné les retombées sociétales majeures à court et plus long terme du bien-être des personnels de l'éducation, suivre l'enquête au fil des années dans différents territoires, croiser les regards et les perspectives et identifier de manière réactive et adaptée les pistes d'amélioration doivent rester une priorité.

En conclusion, la SPV considère selon les résultats d'I-BEST que la formation des directions devrait être revue en profondeur pour mieux accompagner et soutenir les professionnel·le·s qui font face à des difficultés. La composition et la dotation de celles-ci devraient également être revues. La gestion plus participative, avec ses nombreux avantages, devrait également être développée sérieusement dans ce cursus. De son côté, la DGEO doit mieux accompagner les établissements dans les situations de crise, notamment avec des élèves. Des ressources cantonales doivent pouvoir être déployées massivement et rapidement.

Rapport d'activité

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 32 séances d'avril 2023 à mai 2024. Le Comité cantonal a continué de travailler sur des thématiques pédagogiques, syndicales et sanitaires pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DEF sur certains dossiers, notamment sur les thématiques évoquées plus haut. Malheureusement, cette année à nouveau, peu de rencontres avec le Département ont eu lieu.



Camille Dupertuis enseigne à Montriond dans une classe de 5-6P. Elle est intervenue auprès de la DGEO au sujet d'un bilan relatif aux formations des nouveaux MER. Elle continue de proposer des activités liées au développement durable sur le site ecoledurable.ch et des articles à ce sujet dans la revue de la SPV.



Gaëlle Gilliéron enseigne dans l'établissement du Jorat, à Forel, dans une classe de 1-2P. Après avoir présidé l'AVEP1 pendant plusieurs années, elle a rejoint le CC en août 2023. Elle est intervenue auprès de la DGEO au sujet d'un bilan relatif aux formations des nouveaux MER. Gaëlle a participé au Majuscules spécial 2024 avec la production d'un interview.



Lucie Kemmling, enseignante dans une classe de 1-2P à Orbe, fait également partie du comité de l'AVEP1. Par ailleurs, elle participe au groupe de référence cycle 1 de la DGEO. Lucie est intervenue auprès de la DGEO au sujet d'un bilan relatif aux formations des nouveaux MER. Dès le 1er mai 2024, elle est engagée pour compléter l'équipe des permanent·e·s SPV.



David Jeanquartier enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Après plusieurs années comme secrétaire général de la FSF, il endosse depuis août 2023 la fonction de doyen dans son établissement. Ses expériences au sein d'un conseil de direction sont très utiles pour le Comité cantonal de la SPV.



Jacques Rubattel enseigne dans l'établissement secondaire d'Echallens au secondaire I et préside l'AVEPS, association professionnelle de la SPV représentant les enseignants d'EPH. Avec son regard et son expertise au cycle 3, il permet au CC d'avoir une vision complète de tous les degrés de la scolarité obligatoire.



Gregory Durand, pour la SPV, a pu participer à presque toutes les assemblées générales :), de l'AVEENAC (21 septembre 2023), de l'AVESAC (27 septembre 2023), de l'AVEPS (11 novembre 2023), de l'ESV (22 novembre 2023), de l'AVEP2 (6 février 2024) et de l'AVEP1 (20 mars 2024). Le président a été, durant cette année, disponible pour tous les comités des associations.

Au niveau de la FSF, il a participé aux 11 séances CC FSF.
À cela s'ajoutent quelques séances avec le DEF et la DGEO.

Communication

Communiqués de presse

16 août 2023

La SPV salue les premières mesures pour l'école à visée inclusive.

Médias

La SPV reste une référence scolaire vaudoise dans les médias. Voici quelques interventions dans la presse :

En 2023

Mardi 15 août – RTS – Forum

[Le grand débat](#) - Ecole, faut-il freiner l'avancée du numérique? Le président est intervenu sur ce sujet.

Jeudi 17 août – RTS – Radio

[La rentrée](#), Vaud réajuste son concept d'école inclusive pour la rentrée scolaire.

Jeudi 17 août – 24heures

[Frédéric Borloz tire le frein sur l'école inclusive.](#)

Lundi 21 août – Le Temps

[La nouvelle orthographe ?](#) Un «non-sujet» pour les profs.

Lundi 21 août – NRTV

[La rentrée](#), le SG est intervenu sur la rentrée.

Mardi 21 août – 24heures

[Rentrée caniculaire](#) « Il fait tellement chaud qu'on transforme nos cahiers en éventails ».

Mercredi 25 août – LFM

[Comment concilier école et canicule ?](#) Grégory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise.

Vendredi 25 août – la Côte

Comment les écoles ont géré la canicule ? Le président est intervenu sur cette thématique.

Mercredi 6 septembre – RTS – Forum

[Le grand débat](#) sur la question des règlements et de l'habillement des élèves.

Mercredi 20 septembre – RTS

[La HEP Vaud](#) lance un Bachelor pour éviter une pénurie d'enseignants.

Mardi 3 octobre – 24 Heures

[Les profs semi-généralistes, moins payés pour plus de cours.](#)

« Les conditions offertes n'étaient pas correctes », commente Gregory Durand, le président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). « Les horaires universitaires changeaient chaque semestre. C'était très compliqué de suivre cette formation en cours d'emploi sans devoir diminuer son taux d'activité et elle n'était pas ouverte à toutes les disciplines. Beaucoup d'enseignants semi-généralistes étaient à des moments de leur vie où ils n'étaient pas en mesure d'accéder à cette passerelle », résume-t-il.

La SPV plaide pour que les années d'expérience des semi-généralistes soient prises en compte dans la recherche d'une solution. S'il leur manque formellement une année académique – soit 60 crédits ECTS – pour monter de niveau, le syndicat considère qu'une équivalence peut être envisagée entre leur ancien et le nouveau titre prévu : « Certains ont fait des formations complémentaires au cours de leur carrière, par exemple pour être praticien formateur ou référent PSPS (ndlr: promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire) », illustre Gregory Durand.

En 2024

Mercredi 6 mars – 24 heures

[Objectif 2032 pour le gymnase en quatre ans - Les syndicats plus que sceptiques.](#)

Moins remontée est la SPV « Il n’y a pas eu de consultation sur le choix du 10/11+4 », regrette tout de même son président, Gregory Durand, lequel pense que la position du département peut évoluer: « Tout reste très flou et le département nous a assuré qu’à partir de maintenant rien n’était figé. On imagine mal l’État mettre en place une structure très coûteuse pour les quelques élèves qui feraient le programme de secondaire en deux ans ». Gregory Durand salue la volonté d’une « approche globale » et la volonté de remettre à plat la transition entre secondaire I et secondaire II : « Cette réforme présente des opportunités mais aussi des risques de blocages, c’est pourquoi il faut commencer rapidement les discussions ».

Mardi 2 avril – 24 heures

[Pédocriminalité : le modèle vaudois a fait ses preuves.](#)

La Société pédagogique vaudoise s’en est récemment inquiétée auprès de la DGEJ : « Parfois, l’enseignant recueille la parole d’un enfant, remonte l’information et n’a plus de nouvelles pendant des mois. Ce n’est pas normal, parce que cela donne l’impression qu’il ne se passe rien, alors que les assistants sociaux font sûrement leur travail. Et l’enfant peut se sentir abandonné. Face à l’explosion des signalements, il n’y a pas de miracle: il faut que les effectifs suivent », résume Gregory Durand.



Le comité Cantonal de la SPV

Gaëlle Gilliéron

Lucie Kemmling

Camille Dupertuis

Gregory Durand, président

Jacques Rubattel

David Jeanquartier

Majuscules

Juin 2023, N°146

QUAND LE TIME-OUT (RE)DEVIENT IN

Septembre 2023, N°147

LA SPV ENTENDUE : ENFIN DES MESURES !

Novembre 2023, N°148

UN STATUT UNIQUE POUR TOUS LES ENSEIGNANT·E·S ?

Décembre 2023, N°149

LA SPV À VOS CÔTÉS ET À VOTRE ÉCOUTE

Janvier 2024, N°150

LA SPV ADHÈRE À L'UNION SYNDICALE SUISSE

Mars 2024, N°151

SORTIES ET CAMPS : QUELQUES PRINCIPES À CONNAÎTRE

Mai 2024, N°152

L'IMPORTANT RÔLE DE LA CONFÉRENCE DES MAÎTRES

Relations et échanges

FSF

www.fsf-vd.ch

FSF

Le président SPV a participé 11 séances du Comité central de la FSF en représentant la SPV. Par ailleurs, il a été actif dans le groupe thématique CPEV de la FSF et a participé à une séance de négociations avec le Conseil d'État à ce sujet.

Au niveau de la faîtière, il est à noter que l'UREV a décidé de quitter la FSF. La SPV le regrette et fera le nécessaire pour offrir à ses membres retraité·e·s une association.

DEF

Comme indiqué en préambule, peu de séances ont eu lieu avec le DEF. Deux relatives à l'école à visée inclusive se sont déroulées les 8 et 26 juin 2023. La SPV était représentée par Lucie Kemmling et le président.

Le 2 février 2024 a eu lieu la première vraie réunion entre le DEF et les syndicats. Plusieurs points ont été traités dont l'épineux dossier de la maturité en quatre ans.

Toutefois, plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de la DGEO au sujet notamment du référentiel FLS, de la DAL, de l'éducation physique, des nouveaux MER, de l'école à visée inclusive, ...

HEP vaudoise

Le 26 septembre 2023, la SPV a tenu son traditionnel « accueil café-croissant » sur le site de la HEP. De plus, elle a remis une nouvelle fois trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes en novembre 2023.

Les permanents ont pu rencontrer le comité de direction de la HEP le 31 octobre 2023 afin de traiter la situation des maître·sse·s semi-généralistes en regard de la nouvelle formation SEC I proposée par la HEP.

La SPV a également pu se présenter aux étudiant·e·s de la HEP le 6 mars autour d'un stand, et le 13 mars lors d'une séance ouverte à toutes·tous les étudiant·e·s.

eMITIC

Durant l'été 2023, la SPV a eu un contact avec les deux responsables de l'association qui a été dissolue en 2023. Dès lors, cette association n'est plus une association pédagogique SPV.



www.hepl.ch

ADESOV

Cette année, il n'y a pas eu de séances avec l'ADESOV, hormis les rencontres spécifiques avec le DEF (plate-forme relative aux mesures liées à l'école à visée inclusive).



Apé-Vaud

Cette année, il n'y a pas eu de rencontre avec l'Apé-Vaud. Toutefois, la SPV a rencontré l'Apé-Vaud dans le cadre de la révision du cadre de référence du parascolaire.

Instances internes

Conférence des président·e·s



Isaac Ferretti
Président de la CP

But de la Conférence des président·e·s

La Conférence des président·e·s est un organe consultatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le Comité cantonal.

Rencontres de la Conférence des président·e·s

Durant cette année, la Conférence des président·e·s s'est réunie à quatre reprises depuis la dernière Assemblée des délégué·e·s :

- 5 septembre 2023
- 10 janvier 2024
- 13 mars 2024
- 24 avril 2024

Par ailleurs, une Conférence des président·e·s élargie a eu lieu le 11 octobre 2023 sur la thématique des 10 mesures SPV pour une école de qualité. Elle a notamment traité des axes prioritaires que le Comité cantonal doit suivre sur ce dossier. De plus, cette CP élargie a pu proposer de nouvelles actions que la SPV devra revendiquer lors des prochaines discussions avec le DEF. Cette demi-journée de travail a abouti à une résolution qui sera adoptée lors de l'AD 2024.

Organisation de la Conférence des président·e·s

Sous la présidence de Jacques Rubattel (AVEPS) en 2023 et d'Isaac Ferretti (ESV) en 2024, les associations professionnelles de la SPV étaient présentes :

- Gaëlle Gilliéron et Sophie Bähni pour l'AVEP1
- Isabelle Giauque pour l'AVEP2
- Yasmina Guye pour l'AVESAC
- Lysiane Guénat pour l'AVEENAC
- Élise Milliet pour Rythmique-VD

Les deux associations AVES et AAVI n'ont malheureusement pas été représentées lors des séances de la Conférence des président·e·s.

Objets de discussion

Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président·e·s :

- Les Assises du secteur social ;
- L'AD SPV 2024 ;
- La résolution 2024 relative aux 10 mesures pour une école de qualité : quelle suite ?
- La résolution 2024 relative aux transitions ;
- La maturité en 4 ans et ses impacts sur l'école obligatoire ;
- L'enquête I-BEST ;
- L'adhésion de la SPV à l'USS ;
- L'indexation des salaires ;
- La CPEV ;
- Les relations avec le DEF et la DGEO ;
- L'organisation des comités des associations ;
- Les réquisitions et le fonctionnement de la DAL.

Associations professionnelles

AVEP1

Association vaudoise des enseignant·e·s du premier cycle primaire



Sophie Bähni
Présidente

Cette année encore, le comité n'a pas manqué de sujets de discussion. Les questions de la transition préscolaire et de la rentrée continuent à alimenter les discussions. Les remplacements des AI, l'écriture en 1-2P, les cahiers pour le cycle 1, les diverses formations pour les nouveaux moyens d'enseignement, le sport au cycle 1, le référentiel des langues secondes pour le CIF ainsi que d'autres thématiques ont fait partie des sujets traités lors des séances de comité.

Après 3 arrivées et 2 départs, le comité compte actuellement six membres. Il a trouvé une nouvelle présidente, investie et motivée, et espère encore trouver des membres intéressé·e·s à faire partie de cette joyeuse bande.

Le comité

Galia Vullo

Lucie Hercod

Daphné Ravera, caissière

Line Jeannet, secrétaire

Sophie Bähni, présidente

Sarah Bertholet



Une année avec l'AVEP1

AVE'Péro 2023

C'est avec une participation mitigée qu'a eu lieu le premier AVE'Péro en mai de l'année dernière. L'ambiance et les cocktails étaient là afin d'accueillir les membres pour un chouette moment riche de rencontres et de discussions. Une nouvelle formule sera testée pour l'année 2024: « Viens bruncher AVEP'nous! ». Les membres ont RDV le 25 mai à l'Espace des inventions pour une visite guidée de l'exposition « Robot ». Elle sera suivie d'un moment convivial autour d'un brunch.

Suivi de notre résolution 2022

Suite à la rencontre avec M. Borloz en mars 2023 concernant notre résolution sur la transition préscolaire et scolaire, le comité a reçu une réponse nous disant que les besoins exprimés étaient entendus et que des solutions sont étudiées.

Formation « école en forêt »

Cette année encore, une vingtaine de collègues ont bénéficié de cette sympathique formation en plein air. Les participantes se sont rendues au canapé forestier de Pailly. La journée a été rythmée par des échanges enrichissants, des partages de pratiques ainsi que de nombreuses pistes afin de tenir compte du PER et du programme lors des sorties avec les élèves. La deuxième journée se déroulera ce printemps et permettra de découvrir de nouvelles activités d'école en plein air.

Participations de l'AVEP1

L'AVESAC a consulté l'AVEP1 sur la création d'un référentiel FLS (français langue seconde). En effet, la Direction Pédagogique planche sur la rédaction d'un plan d'études FLS compatible avec le PER.

L'AVEP1 a également été consultée sur une possible refonte des cahiers scolaires.

Le comité s'est rendu le 11 octobre à la conférence des président·e·s élargie organisée par le Comité Cantonal. Il a analysé "les 10 mesures pour une école de qualité". Les mises à jour de ces mesures seront votées à l'Assemblée des Délégué·e·s de la SPV de 2024.

Compte Instagram

Afin de tenir informé·e·s ses membres des différentes activités et des sujets traités tout au long de l'année, une page Instagram a été ouverte. N'hésitez pas à nous suivre à @avep_1 !

Rencontre concernant l'enseignement de l'écriture au cycle 1

Une rencontre a eu lieu entre 4 membres du comité, 2 représentantes de la DP et 2 représentantes de la HEP, afin de partager les inquiétudes du terrain quant à l'écriture cursive et l'abandon de l'apprentissage de l'écriture scripte en 1-2P. Un document a été publié sur le portail pédagogique expliquant les pratiques attendues concernant l'écriture au cycle 1. Le Département, en collaboration avec la HEP, va prochainement répondre par écrit aux questions récurrentes du terrain.

AG 2024

L'Assemblée Générale s'est tenue comme à son habitude en mars dernier à Pully. Une trentaine de membres étaient présent·e·s. Elles-ils

ont pu, notamment, découvrir en avant première les nouveaux cahiers « à trottoirs » et toutes les parties statutaires ont été approuvées.

La conférence menée par Céline Baer a permis aux membres de découvrir les « Octofun » : de ludiques boules colorées représentant les intelligences multiples qu'il est possible d'utiliser avec les élèves. L'apéritif a ensuite ravi les papilles de tous et toutes et a permis de sympathiques échanges.

AVEP2

Association vaudoise des enseignant·e·s du second cycle primaire



Isabelle Giaouque
Présidente

Cette année, le comité n'a pas chômé. Il a continué à aller à la rencontre de ses membres grâce aux apéros-rencontres. Un sixième membre a été élu au comité. Nous avons travaillé sur une formation complète, dynamique et résolument pratique pour nos membres.

Apéros-rencontres

Ces moments ont eu lieu à Payerne et Gland en automne. Nous avons rencontré plusieurs membres autour d'un moment convivial et riche en échanges. Les discussions ont porté sur différentes thématiques : élèves à besoins particuliers, accompagnant·e·s pour les sorties scolaires et les camps, primarisation des 7-8P et bien d'autres thèmes occupant notre quotidien.

Ces rencontres sont essentielles pour notre comité afin de défendre les intérêts des enseignant·e·s du cycle 2.

AG

L'assemblée générale a eu lieu à Yverdon en février afin de poursuivre les rencontres à différents endroits du canton. Le comité a été réélu, et s'agrandit avec un sixième membre : Bastian Irmiger. Les discussions engagées se sont poursuivies autour d'un repas.

Formation proposée

Suite à des propositions de membres, c'est une formation sur l'enseignement en extérieur qui a été organisée ce printemps. Cette formation a été élaborée en collaboration avec Claudia Clivaz, animatrice chez Pro Natura, en lien avec l'enseignement des sciences.

Trois thèmes ont été abordés : les prairies fleuries, les milieux humides et la forêt. Des activités diverses et ludiques ont été testées dans le Bois de Sauvabelin à Lausanne. Un dossier pédagogique complet avec des activités clés en main a été remis aux participant·e·s. Cette formation sur le terrain s'est prolongée par un repas convivial, pour continuer les échanges entre collègues et avec Mme Clivaz.

Le comité

Yaël Weisser
Michael Schmutz
Isabelle Giauque
Catherine Dupuis
Sarah Epp
Bastian Irmiger (absent)



Rythmique-Vaud

Section vaudoise de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze



Elise Milliet
Présidente

Si, comme ces deux dernières années, le dossier en cours avec la DGEO n'a toujours pas avancé, plusieurs points importants touchant notre profession ont pu être évoqués lors de la démarche de réévaluation des fonctions de l'école obligatoire par les Ressources Humaines du Département. Des séances de comité ont eu lieu pour réfléchir ensemble sur le sujet, s'accorder sur les éléments fondamentaux à mettre en évidence et regrouper les documents existants. Ainsi, les collègues convoquées, toutes deux investies au sein du comité, ont pu répondre aux points demandés : la description de notre activité, les spécificités de notre poste et son évolution au cours de ces dernières années, mais aussi le titre requis, avec cette dissonance entre le Master acquis par bon nombre d'entre nous (et permettant de compléter notre temps de travail dans les écoles de musique) face à la seule exigence du Bachelor pour enseigner la rythmique à l'école vaudoise — ce qui se reporte évidemment sur le salaire.

Nous espérons que ces éléments objectifs amélioreront la situation de notre profession, la moins bien classée de tout le personnel enseignant formé du canton.

En février s'est tenue une rencontre avec le SEPS (Service de l'éducation Physique et du Sport, dont dépend la rythmique vaudoise pour le plan pédagogique), réunissant notre comité et la nouvelle équipe de conseiller·ères pédagogiques. On y a discuté notamment du renouvellement du poste de représentant·e de la rythmique, non repourvu depuis plusieurs années. À défaut de trouver le budget nécessaire pour une période administrative, le SEPS réfléchit à une collaboration ponctuelle qui serait payée comme une décharge.

Ceci étant, le SEPS contribue à notre profession de plusieurs manières : au début de leur engagement, tous les nouveaux enseignants de rythmique sont accueillis par le SEPS, qui leur remet un dossier d'information sur notre association. Ces documents ont été remis à jour par la responsable "promotion" du comité.

Étant donné le manque de relève touchant notre profession (voir point précédent), nous continuons à nous préoccuper de sa promotion auprès des jeunes. L'objectif est d'augmenter le nombre de professionnel·le·s de la rythmique intéressé·e·s à travailler en milieu scolaire. Trop de postes restent actuellement vacants et sont finalement occupés par des personnes non formées.

L'an passé, les organes d'orientation professionnelle avaient été contactés par nos soins, avec un gros dossier à l'appui. Cette année, l'une des membres du comité a présenté notre travail à la Haute École des arts de Berne (filière Musique et mouvement/pédagogie et rythmique), de façon à ce que les futur·e·s diplômé·e·s trouvent de quoi s'entourer et se protéger en s'alliant à notre association.

Ce travail de promotion du métier se fait évidemment en partenariat avec les écoles de formation (notamment les deux romandes, situées à Genève et Bienne). La collaboration avec ces filières académiques est bonne, et nous permet d'espérer augmenter progressivement le nombre de jeunes rythmicien·ne·s.

À l'occasion du départ à la retraite de la formatrice HEP engagée (il y a 22 ans !) pour un poste intitulé "éducation psychomotrice et rythmique" (et désormais renommé "corps et apprentissages", suite aux nombreux changements structurels liant la rythmique à la HEP), une après-midi est organisée (le 4 juin) autour des enjeux de la rythmique à l'école, avec notamment une Table Ronde réunissant des professionnel·le·s concerné·e·s.

Le début de cette après-midi sera consacré à une formation continue, qui propose de croiser réflexion sur la pratique et éléments théoriques et d'élargir la connaissance des caractéristiques des jeunes élèves.

Une Newsletter remettant en lumière quelques-unes de nos archives a été envoyée en janvier (donnant suite ainsi à une première tranche parue il y a deux ans). Ces éléments donnent à voir les hauts et les bas de la situation de la rythmique dans le canton et le soutien apporté par la SPV !



Le comité

Evelyne Jenny, secrétaire
Élise Milliet, présidente
Christine Croset, rédactrice
Kristel Latapie, comité - informatique

Florence Chanez-Guignard, promotion
Virginie Beney, formation
Myriam Schmidt, trésorière

AVEENAC

Association vaudoise des enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle et d'activités créatrices



Lysiane Guenat
Présidente

Le comité

Cette année, le comité a organisé son assemblée générale en petit comité, dans l'Aula de l'établissement d'Ecublens. Il a eu le plaisir d'accueillir Monsieur Petitpierre, directeur de la formation à la HEP, ainsi que Monsieur Didier, responsable de l'UER didactique Arts et Technologie à l'HEP.

Mentionnons les interventions de Madame Martine Bréchon, collaboratrice pédagogique des arts à la DGEO et de Monsieur Matthieu Boser, collaborateur pédagogique en éducation nutritionnelle à la DGEO.

De fructueuses discussions entre le comité et la trentaine de membres présents ont eu lieu, notamment sur l'échange de nos pratiques et les besoins de chacun.

Le comité
Colin Fontanna, secrétaire
Charline Thourer
Lysiane Guenat, présidente
Jacqueline Dufour



PIRACEF

Concernant la formation PIRACEF, le comité est toujours préoccupé par son évolution, dont le plan est en cours de modification. Le comité participe au groupe consultatif, afin de donner son avis. Il semblerait que la mise en place de ce nouveau plan de formation entrera en vigueur pour la rentrée 2025.

Des membres du comité ont rencontré Mme Canal, responsable des formations continues à la HEP, ainsi que M. Petitpierre, en mars 2024 : ils ont pu exposer les craintes et le point de vue des membres.

La DAL

Petite victoire de la SPV et qui concerne particulièrement les branches en lien avec l'AVEENAC : en effet, il n'y a plus de limite à 50.- pour les commandes de matériel « hors DAL ».

L'éducation nutritionnelle

Le comité souhaite s'agrandir avec un·e ou plusieurs enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle ; encore trop peu d'enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle sont membres de l'AVEENAC. Depuis le sondage de l'année dernière, le comité continue à garder le contact avec celles et ceux qui y ont répondu et à encourager chacun·e à le rejoindre.

La programmation d'une journée cantonale spécifique pour l'éducation nutritionnelle se profile, malheureusement pas avant la fin de l'année scolaire mais plutôt pour la rentrée 2024. L'organisation de cette journée se prépare en lien avec la HEP et le désir commun de créer un "renouveau" dans la collaboration est réel.

Formation continue « LLL »

Le comité travaille activement à l'élaboration et la mise sur pied de formations continues en adéquation avec les besoins du terrain de nos

disciplines. Sous l'impulsion de Madame Canal, directrice adjointe en charge de la formation continue, la HEP a pour objectif de mettre en place un système de formation LLL (Long Life Learning) afin de permettre aux enseignant·e·s de penser leur formation dans la continuité de leur carrière.

La suite...

Le comité est toujours à la recherche de nouveaux membres, l'une des membres ayant annoncé son départ pour la prochaine assemblée générale.

Lors de la dernière assemblée générale, le comité a décidé d'organiser, en marge de la prochaine, une exposition regroupant des objets et des manières de faire en travaux manuels, couture, éducation nutritionnelle et activités créatrices.

AVEPS

Association vaudoise d'éducation physique scolaire



Jacques Rubattel
Président

L'AVEPS, son comité, ses collaborations et sa « super » Newsletter
Comme toutes ces dernières années, l'AVEPS a eu à cœur de traiter et de faire avancer des dossiers de fond qu'elle estime importants pour la branche scolaire « éducation physique ». Les rencontres régulières du comité se déroulent toujours dans la bonne humeur, avec une magnifique collaboration et où l'efficacité et le sens des responsabilités de tous les membres est à mettre en exergue. Il va sans dire qu'il y a eu des questionnements, de vives discussions et des débats, mais surtout du partage, des rires et du plaisir !

Outre ce travail de fond pour faire avancer et tourner une association, l'AVEPS collabore étroitement avec la SPV et son comité cantonal ainsi qu'avec le SEPS (Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud).

Afin de communiquer au mieux avec ses membres, l'AVEPS, grâce au dynamisme et à la créativité de sa rédactrice, utilise GENIALLY pour rendre ses Newsletter plus interactives.

Journées cantonales de sport scolaire

Comme chaque année également, l'AVEPS coordonne les journées cantonales qui ont lieu tout au long du calendrier scolaire et au gré des saisons. Les journées cantonales sont des rencontres sportives scolaires permettant aux élèves de 7P à 11S des différents établissements du canton de vivre une compétition entre pairs. Pour des raisons évidentes de Fair-Play, il est souhaitable que les membres d'une même équipe ne soient pas tous des licenciés dans le sport en question.

En suivant le calendrier scolaire, sont à l'honneur le football 5P-8P et l'athlétisme en septembre, la course d'orientation en octobre, le basket, le tennis de table et le volley en novembre, le mini-handball en décembre, la glisse (ski, snowboard et ski de fond) en février, le handball et l'unihockey en mars et le football en mai. Ces journées cantonales sont également une opportunité pour se qualifier à la journée suisse du sport scolaire.

Représentations

Principalement par l'intermédiaire de son président, l'AVEPS participe à de nombreuses collaborations autour du sport et pour le sport de manière plus générale.

Par exemple, le président de l'AVEPS, en collaboration avec la HEP, présente le métier de maître·sse d'éducation physique lors du Forum Horizon organisé sur le campus de l'UNIL à Dorigny chaque année par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP), à destination des élèves de 2e année de gymnase ou des jeunes en maturité professionnelle.

En 2023, l'historique et traditionnel Camp de ski de l'AVEPS du mois d'avril à Zermatt a fêté sa 70ème édition sous l'experte direction d'un des membres de l'AVEPS, ancien président et actuel conseiller pédagogique. Quel bonheur de se rendre dans cette incroyable station de ski avec un panorama inégalable et de voir autant de personnes heureuses de partager ces instants sur la neige avec le plaisir, la santé et le mouvement au centre.

Selon la loi sur l'éducation physique et le sport (LEPS), le Conseil d'État nomme la Commission consultative de l'éducation physique et du sport qui a pour but de donner un préavis au Conseil d'État en matière d'éducation physique et de sport. Elle est composée de 7 à 15 personnes représentatives des milieux intéressés, dont l'AVEPS.

Miroirs du Sport

L'année 2023 a vu le cycle de conférences Miroirs du Sport renaître de ses cendres. En effet, après plusieurs années de mise en veille due à de très nombreuses conférences sur ou en lien avec le sport, leur

nombre avait diminué et l'idée a germé de remettre sur pied une conférence d'actualité.

L'organisation s'effectue grâce à un collectif comprenant 7 entités organisatrices et signataires, dont l'AVEPS et Sport Vaud, avec qui l'AVEPS collabore également pour les Assises du Sport Vaudois.

Au programme de cette édition de relance en novembre dernier, des chercheur·euses et des praticien·nes issu·e·s du terrain ont dialogué ensemble de manière dynamique autour de trois micro-tables-ronde autour du thème : Le club sportif a-t-il encore un avenir ? Quelle richesse !

Vive l'éducation physique ! Vive le sport ! Vive l'AVEPS !



Le comité

Derrière (en noir et blanc) :

Raphaël Roubaty, webmaster

Valentin Mignone, représentant du secondaire II & Responsable promotion et publicité

Mathias Favez, Vice-président

Jacques Rubattel, Président

Devant (en vert) :

Anthony Despont, caissier

Magali Bovas, rédactrice

Lori Bovard, Secrétaire

Gabrielle Girard, responsable technique.

ESV

Enseignants spécialisés Vaud



Isaac Ferretti
Président

L'année 2023 2024 aura été riche pour l'ESV et c'est avec enthousiasme que nous vous communiquons nos principales réalisations !

Journée pédagogique de formation continue

La 10e Journée pédagogique de formation continue a eu lieu le mercredi 4 octobre 2023 à Crêt-Bérard (Puidoux). Elle a porté sur l'enseignement des mathématiques. 70 participant·e·s ont répondu à l'appel. Toutes et tous se sont littéralement pris·e·s au jeu de l'enseignement de cette branche disciplinaire. Le retour des personnes participantes a été très positif et nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à tous les membres du comité d'organisation, ainsi qu'aux conférenciers et conférencières qui ont contribué au succès de cette journée. Monsieur Cédric Blanc, directeur de la DGEO, a aussi fait le déplacement pour l'occasion et s'est prêté chaleureusement au jeu des questions-réponses. Par ailleurs, nous en profitons pour vous informer que notre prochaine Journée pédagogique de formation continue aura lieu le 9 avril 2025 avec pour intitulé « Diagnostic en milieu scolaire : qu'en faire ? ». À vos agendas !

Assemblée générale

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée le mercredi 22 novembre 2023. Une vingtaine d'enseignants et d'enseignantes étaient présent·e·s à l'Espace Dickens à Lausanne pour une séance à la fois dynamique et studieuse. Les membres de l'ESV ont accueilli et élu Nina Alvarino au sein du comité de l'ESV. L'ensemble des personnes présentes au comité de l'ESV ont par ailleurs été réélu·e·s à l'unanimité. Nos échanges ont été particulièrement riches et variés. Ils ont notamment porté sur les conditions salariales dans le secteur parapublic, les modalités de passation des ECR pour les élèves ainsi que sur la hausse du temps de travail « librement géré » du corps enseignant. Prochaine AG : le 13 novembre 2024. Soyez nombreuses et nombreux !

Assises de la CCT sociale

Le 24 novembre 2023 ont eu lieu les assises de la Convention Collective de Travail du secteur social parapublic vaudois (CCT-social) à laquelle sont rattaché·e·s les enseignant·e·s spécialisé·e·s des écoles de pédagogie spécialisée. Plusieurs membres du comité de l'ESV ont fait le déplacement pour l'occasion. La CCT-Social, entrée

en vigueur en 2014, a fêté ses dix ans en 2024. Face à une détérioration des conditions de travail, une enveloppe de 15 millions a été accordée par le Conseil d'État pour la revalorisation des salaires. Aux Assises de la CCT-Social, la Commission Paritaire Professionnelle a présenté une répartition de ces fonds et a proposé une feuille de route pour les conditions de travail et la formation. C'est une victoire d'étape importante pour l'ESV, puisque des revalorisations salariales ont été actées et sont entrées en vigueur dès le mois de janvier 2024. Néanmoins, des écarts salariaux injustifiés continuent de subsister entre le secteur public et le secteur parapublic. L'ESV continuera d'interpeler le Canton à ce sujet.

Le comité

Isaac Ferretti
Julie Rosselet
Émilie Lambelet
Nina Alvarino
Sophie Conne



Rencontre DGEO-ESV-SPV

Point d'orgue de cette année scolaire, des membres du comité de l'ESV ont été reçu·e·s par la DGEO le 12 mars 2024 pour discuter de sujets cruciaux concernant l'enseignement spécialisé et les élèves à besoins éducatifs particuliers. Le principal point abordé a été celui des Épreuves Cantonales de Référence pour les élèves avec besoins éducatifs particuliers. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux disparités des conditions de passation et au stress induit pour les enseignant·e·s, les élèves et leurs parents. Bien que la DGEO ne prévoie pas de modifications majeures, des améliorations dans la notation ont été annoncées. Sur la création des centres de compétences, des questions sur le suivi des élèves et la revalorisation salariale ont été soulevées, avec des réponses encourageantes, mais nécessitant un suivi. En outre, des préoccupations concernant la charge de travail croissante des enseignant·e·s spécialisé·e·s ont été discutées. Malgré la volonté d'aller vers des améliorations, des défis

subsistent. En conclusion, la réunion a été constructive, avec une reconnaissance mutuelle de ces défis et l'engagement à poursuivre les discussions.

Vie du comité et activité des membres

Enfin, nous tenons à souligner la vitalité de notre comité et l'engagement continu de ses membres. Nous nous sommes retrouvé·e·s à quatre reprises, en plus de nos échanges réguliers par nos canaux habituels de communications. Nous sommes impatient·e·s de continuer à travailler ensemble pour atteindre nos objectifs communs.

AVESAC

Association vaudoise des enseignant·e·s en structures d'accueil



Yasmina Guye
Présidente

Comité

Le comité de l'AVESAC est composé actuellement de 4 membres. Lors de l'AG ayant eu lieu en septembre 2023, Sylvia Rotondo et Rachel Pancza ont été réélues. Aline Favrat a quitté son poste de présidente pour prendre la trésorerie de l'association et Yasmina Guye a été élue présidente. Grâce aux différents mandats des membres de ce comité, celui-ci englobe plusieurs niveaux et structures d'enseignement: CIF au primaire, classes d'accueil au primaire, au secondaire et au post-obligatoire. Toutefois, nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes pour soutenir le travail riche, varié et passionnant du comité de l'AVESAC.

Le comité s'est réuni plusieurs fois à Vevey ou à Lausanne. Nous avons également rencontré à une reprise des représentant·e·s du département (DGEO/UMA), poursuivi par email la coordination de différents dossiers, échangé avec nos partenaires (UMA, Appartenances) et défendu notre résolution pour un·e référent·e allophonie dans chaque établissement.

Assemblée générale 2023

L'AG de l'AVESAC a eu lieu le 27 septembre 2023. Lors de cette AG nous avons remercié chaleureusement Aline Favrat pour sa grande implication dans son travail de présidente, et pris ensuite le temps

d'échanger avec nos membres. Nous avons également visionné le film "Et si c'était vous" pour, ensuite, proposer une table ronde autour des enjeux de l'interprétariat communautaire à l'école en présence d'Isabelle Fierro-Mühlemann (responsable de l'Interprétariat communautaire à Appartenances), de Keerthigan Sivakumar (réalisateur du film "Et si c'était vous?" et interprète communautaire) et Sediga Schatzmann (interprète communautaire). Cette AG s'est terminée autour d'un excellent apéritif convivial.

Référentiel FLS

L'AVESAC a participé à une séance de discussion avec la DGEO le 20 septembre 2023, portant sur l'élaboration d'un référentiel FLS permettant de définir les objectifs d'apprentissages des élèves allophones en FLS et de guider la progression de l'acquisition de la langue. Lors de cette réunion, l'AVESAC a pu mettre en avant les points forts de ce document (cadre de référence et langage commun) et saluer le travail accompli. L'Association a également relevé certains questionnements autour de la diffusion et de la communication à propos de ce référentiel, dont la version finale devrait bientôt voir le jour.

Stand à la formation organisée par l'UMA: le 22 novembre, l'AVESAC a tenu un stand dans le cadre de la formation organisée par l'UMA à la HEP pour les enseignant·e·s de FLS. Cela nous a permis d'échanger et de faire la promotion de l'AVESAC auprès de potentiel·le·s nouveaux et nouvelles membres, attiré·e·s par nos délicieux biscuits.



Le comité

Yasmina Guye, présidente

Aline Favrat, trésorière

Rachel Pancza

Sylvia Rotondo (absente)

École de l'Accueil - DGEP

L'AVESAC salue la nomination par le Conseil d'Etat de Mme Laurie Durussel en tant que nouvelle Directrice de l'École de l'Accueil dès le 1er août 2024. Forte de son expérience dans l'enseignement du français langue seconde au sein du Domaine formation de l'EVAM, Mme Durussel a également développé des compétences de cadre en tant que responsable du Pôle français et des connaissances de base de l'EVAM. L'AVESAC se réjouit de pouvoir collaborer avec une nouvelle directrice qui connaît bien les élèves allophones et les MNA ainsi que les enjeux liés à l'asile et à la migration.

N'hésitez pas à nous contacter! www.avesac.ch / info@avesac.ch

Commissions et délégations

Fondation Jeunesse SPV



Agnès Schaub
Présidente

Aides

Entre 2023 et 2024, la fondation a honoré 33 demandes d'aides individuelles pour une valeur de 7595.- au total (entre 50.- et 300.- chacune).

Nous continuons à aider tant que nous en avons les moyens.

Nous allons diffuser un peu plus l'information concernant la possibilité de faire des demandes d'aides.

N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves dans le besoin, de soutien pour payer des vélos, du sport, et autres.

Certaines infirmières scolaires devraient avoir notre formulaire d'aide.

Il est également téléchargeable depuis notre site internet.

Actualité, conseil de fondation

Notre conseil de fondation se compose d'Yves, de Chloé, et d'Agnès.

Si vous êtes super motivé et que vous avez des idées pour redonner vie au fonds Mimosa n'hésitez pas à nous contacter.

Agnès Schaub (présidente)

Chloé Wittmann

Yves Froidevaux

Rapport du secrétariat général



Yves Froidevaux
Secrétaire général

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication numérique, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV. Ce dernier est composé du secrétaire général, de Chloé Wittmann, et, dès le 1er mai 2024, de Lucie Kemmling. Cet engagement fait suite à l'élection du secrétaire général à la Municipalité de Gland.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général.

Ce contact quotidien avec « le terrain » permet de faire remonter les problématiques et revendications auprès des autorités cantonales.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, comme membre jusqu'au 31.12.2022, puis en qualité de président à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant.e.s spécialisés, notamment au sein de la Commission paritaire de la Convention collective et du comité de pilotage des Assises du secteur social qui se sont déroulées en novembre 2023 ;
- la qualité de membre du Conseil de fondation de Previva, la caisse de pensions du secteur social parapublic vaudois ;
- la rédaction d'articles pour le *Majuscules*, notamment la rubrique « La minute syndicale ».

Participations diverses

Enfin, le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président.e.s ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- au comité de l'Union syndicale Suisse ;

- aux négociations avec le Conseil d'État sur l'indexation des salaires et sur la révision du règlement relatif à la gestion des conflits au travail et à la lutte contre le harcèlement ;
- à des rencontres avec des équipes locales d'enseignant.e.s ;
- aux séances du comité de l'Association des représentant.e.s du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP) ;

Plusieurs autres projets ont été menés par le secrétaire général et Chloé Wittmann, assistante administrative, pendant cette année scolaire, notamment la publication et la diffusion de l'enquête internationale I-Best (sur la santé du personnel scolaire) et la refonte du site internet de la SPV, dont la nouvelle mouture est prévue pour la rentrée scolaire 2023-2024

L'assistante administrative de la SPV gère également de nombreux dossiers administratifs et organisationnels, notamment l'organisation de l'AD. Elle est responsable de l'ensemble du fichier des membres, ainsi que la comptabilité de la SPV et du Fonds de secours.

Le secrétariat général de la SPV s'engage quotidiennement pour offrir les meilleures prestations à ses membres et pour les accompagner de la manière la plus efficace possible.



SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE

Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne

Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30

www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch